



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 mai 2019

Version mise à jour, date de publication antérieure: 18 décembre 2009

Algérie Garaet Timerganine



Date d'inscription	18 décembre 2009
Site numéro	1894
Coordonnées	35°39'56"N 06°57'08"E
Superficie	1 460,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Faisant partie des Hauts Plateaux de l'est situés dans les étages bioclimatiques semi-arides à arides (100 à 400 mm/an de précipitation) et renfermant de grandes dépressions continentales salées appelées chotts et sebkhas, le site, appelé ici « Garâa », fait partie des zones humides des hautes plaines de la région de Constantine.

C'est un plan d'eau douce, temporaire et peu profond, cerné par un encroûtement de sel très important, il est limité par une prairie à base d'une végétation halophile et de terrains agricoles à céréales.

Plan d'eau dulçaquicole (conductivité = 1.07 ms/ cm), il est recouvert, sur une partie, d'une végétation palustre dense et d'une ceinture de phragmites. C'est un des rares sites du complexe de zones humides d'Oum El Bouaghi (dont 3 sont classés sur la Liste Ramsar) où la nidification de l'Érismature à tête blanche (*Oxyura leucocephala*), du Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) et de la Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) est relevée. Il est situé dans le sous bassin versant de Oued Boulfreis, à proximité de Sebkhet El Taref, un des 3 sites classé site Ramsar. C'est également une aire importante de nidification pour trois (03) espèces d'anatidés.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Cadre de Conservation des forêts de la wilaya de Oum El Boughi
Institution/agence	Conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi
Adresse postale	wilaya d'Oum El Bouaghi
Courriel	cfw.oeb@yahoo.fr
Téléphone	00213 32 54 57 17
Fax	00213 32 54 58 56

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction Générale des Forêts, chemin doudou mokhtar, Benaknoun , Alger
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+213 23 23 82 97
Fax	+213 23 23 82 97

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2009
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Garaet Timerganine
Nom non officiel (optionnel)	.

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

.

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le Site est situé à 4 kilomètres au sud de la commune de Aïn Zitoune et à 33 Km de la ville de Oum El Bouaghi, chef lieu de wilaya. On y accède par la route menant de Oum El Bouaghi vers Khenchela.

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Freshwater Ecoregions of Africa and Madagascar: Afrique du Nord
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Paléarctique Occidental

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Selon les études et dénombrements effectués sur le site de Garaet Timerganine, il ressort que c'est une zone humide qui accueille une diversité appréciable d'espèces d'oiseaux beaucoup plus importante en hivernage qu'en période de reproduction. La douceur de l'eau de cette zone humide la distingue des autres chotts et sebkhas qui composent avec elle le complexe des zones humides des Hauts plateaux du sud constantinois. En effet Garaet Timerganine est un plan d'eau permanent à plusieurs bras où la végétation lacustre également présente tout au long de l'année procure nourriture et gîte pour les nombreuses espèces qui l'adoptent. Le tableau en annexe 1 montre que plus d'une dizaine d'espèces d'anatidés et grèbes y hivernent régulièrement avec parfois des effectifs importants accompagnées de 22 espèces appartenant à plusieurs familles différentes.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Atriplex halimus</i> 	Arroche halime	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ranunculus peltatus baudotii</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Salicornia fruticulosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Suaeda fruticosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

La végétation flottante est représentée par *Ranunculus* sp et *Potamogetum* sp. Tout autour du plan d'eau, les terres sont occupées par des cultures de céréales et des pâturages.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	canard colvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	700			NT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	Marmaronette marbrée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	100			VJ	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Oxyura leucocephala</i>	Érismature à tête blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	600			EN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA / AVES	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA	<i>Amphibia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Ce site est une aire importante de nidification pour trois espèces d'anatidés clés portées sur la liste rouge de l'UICN comme espèces menacée, vulnérable et en danger (*Oxyura leucocephala*, Sarcelle marbrée (*Marmaronetta angustirostris*) et Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*). Ce site, de protection et de conservation de ces espèces qui y trouvent gîte et alimentation à un moment critique de leur évolution, est un des rares sites en Algérie qui renferme en même temps la nidification de ces 3 espèces réunies avec des effectifs assez intéressants en comparaison avec leurs populations algériennes qui dépassent rarement 400 pour l'érismaure à tête blanche à l'exception de l'année 2008 où plus de 600 individus ont été recensés sur le lac Oubeïra à El kala), 700 pour le Fuligule nyroca et une centaine pour la sarcelle marbrée.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

La caractéristique écologique principale et importante de ce site qui se situe dans le troisième complexe de zones humides le plus important du nord du pays, après ceux d'El Kala dans la wilaya d'El Tarf et de Guerbes-Sanhadja dans celle de Skikda, émane de sa situation dans un climat semi-aride continental, chaud en été et froid en hiver à une altitude moyenne de 750 mètres. Cette situation, jointe à son inondation saisonnière, voire intermittente, dépendant largement de la pluviométrie annuelle, fait de ce site une zone humide en perpétuelle renouvellement due notamment à une minéralisation constante provoquée par les assèchements et les mise en eau répétitives. Ce milieu, joint aux autres sites composant ce complexe de zones humides d'importance internationale, abrite une population nicheuse de 3 Anatidés portés sur la liste rouge de l'UICN (Erismature à tête blanche, Sarcelle marbrée et fuligule nyroca).

Contrairement aux autres sites de ce complexe composé en majorité de zones humides salées, le site présente une physionomie différente composée de chotts et sebkhas environnants, avec une végétation palustre relativement dense couvrant une partie du plan d'eau et une ceinture intéressante de phragmites, abritant, en période de nidification Erismature à tête blanche, Sarcelle marbrée et fuligule nyroca, auxquelles se rajoutent Foulque macroule (*Fulica atra*), Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*), Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), et Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*).

La végétation flottante est représentée entre autres, et en l'absence d'études floristiques suffisantes, par *Ranunculus* sp et *Potamogeton* sp. Les alentours du site sont occupés par des cultures céréalières, à base de blé dur, et par des zones de parcours, d'animaux d'élevage, à base de Chénopodiacées.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/mares d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques		1		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Bolboschoenus maritimus</i>	Scirpe maritime	
<i>Carex divisa</i>		
<i>Centaurea calcitrapa</i>	Centauree chausse-trappe	
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	
<i>Schoenoplectus littoralis</i>		
<i>Scolymus hispanicus</i>	Chardon d'Espagne	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde			
CHORDATA/AVES	<i>Anas acuta</i>	canard pilet			
CHORDATA/AVES	<i>Anas clypeata</i>	canard souchet			
CHORDATA/AVES	<i>Anas crecca</i>	sarcelle d'hiver			
CHORDATA/AVES	<i>Anas penelope</i>	canard siffleur			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré			
CHORDATA/AVES	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin			

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Buteo rufinus</i>	buse féroce			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette			
CHORDATA/AVES	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle			
CHORDATA/AVES	<i>Hieraetus pennatus</i>	aigle botté			
CHORDATA/AVES	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir			
CHORDATA/AVES	<i>Neophron percnopterus</i>	vautour percnoptère			
CHORDATA/AVES	<i>Phoenicopterus roseus</i>	flamant rose			
CHORDATA/AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche			
CHORDATA/AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle			
CHORDATA/AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante			
CHORDATA/AVES	<i>Tadorna ferruginea</i>	canard des Bahamas			
CHORDATA/AVES	<i>Tadorna tadorna</i>	tadome de Belon			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur			
CHORDATA/AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Brachythemis leucosticta</i>				
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Bufo mauritanicus</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	chacal			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Enallagma deserti</i>				
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Erythronna viridulum</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hyaena hyaena</i>	hyène rayée			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Ischnura graellsii</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Lepus capensis</i>	lièvre			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lestes barbarus</i>				
CHORDATA/REPTILIA	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Orthetrum cancellatum</i>				
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelophylax saharicus</i>				
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pseudepidalea viridis</i>	crapaud vert			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sus scrofa</i>	sanglier			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetma fusca</i>	Leste brun			
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum fonscolombii</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes vulpes</i>	renard roux			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
D: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers froids	Dwa: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux et sec, été chaud)

La région fait partie de l'étage bioclimatique semi-aride à hiver froid caractérisé par un climat continental froid et pluvieux en hiver et chaud et sec en été, la période de sécheresse s'étendant sur 6 mois et plus. Les vents dominants de Nord-Ouest et ceux de l'Ouest apportent des pluies irrégulières et souvent torrentielles causant des inondations. Selon les données enregistrées par la station météorologique de Oum El Bouaghi située à une altitude de 890 m, sur une période de 12 ans (1990- 2002), la pluviométrie moyenne est de 355,4 mm pour 83,4 jours et 29 jours d'orages, causant des crues brusques et violentes. Les températures minimale et maximale sont respectivement de 1,5 °C et 33,9 °C. L'évapotranspiration atteint des valeurs élevées durant la période estivale avec un maximum compris entre 180 mm et 187 mm au mois de juillet. Les vents dominants de Nord-Ouest sont froids et humides et ceux du Sud chauds et secs. Les gelées sont fréquentes.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

C'est une dépression naturelle prédisposée à retenir les eaux, où l'homme n'a jamais intervenu par quelque aménagement que ce soit. Sur le plan géologique, le site est constitué en général de marnes et de calcaires du crétacé. Un alluvionnement, issu du produit de dégradation des Atlas, Tellien et Saharien, datant du quaternaire ancien, a donné naissance à une croûte de calcaires lacustres ayant un important pouvoir de stockage de l'eau de pluie et de ruissellement.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Sols isohumiques marrons, faiblement salés et bons pour les cultures céréalières, maraîchères et fourragères (Moudjari, 2005).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le site est alimenté par les eaux pluviales et de crues acheminées par un réseau de Chaâbet (ruissellets) sillonnant le versant sud du Djebel El Fedjoudj, d'exposition sud-est avec une altitude de 1.248 mètres, Kef Gouriret, d'exposition sud avec une altitude de 1.188 mètres, et des diffuences de Oued Boulfraïs prenant sa source dans les Monts des Aurès de la Wilaya voisine de Batna. La sortie des eaux se fait par évaporation et d'une manière intense au cours de la période estivale, et par des pompages, excessifs et non contrôlés, liés à l'irrigation des terres agricoles environnantes. Le site s'assèche et s'inonde de manière régulière ou intermittente en fonction de la pluviométrie annuelle. Les niveaux d'eau sont ainsi sujets à des fluctuation importantes liées aux précipitations annuelles, aux températures et aux vents saisonniers. La profondeur maximale du plan d'eau est de 2 mètres.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0,5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(ECD) Conductivité de l'eau 1.07 ms/ cm

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	non applicable au site
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- Juridiction Territoriale : Conservation des forêts de Oum El Bouaghi et la direction de l'hydraulique du Ministère des ressources en eau
 - Juridiction Fonctionnelle : Direction générale des forêts/Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche
 Ministère des ressources en eau.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

M.CHELIREM ABDELAZIZ, Conservateur des forêts de la Wilaya d'Oum El Bouaghi

Adresse postale:

B.P.41, 04000, Wilaya de Oum El Bouaghi

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Extraction d'eau	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Les zones de parcours font l'objet d'un surpâturage qui se traduit par la réduction du couvert végétal et de la biomasse des plantes vivaces, celles annuelles, intensément pâturées, peuvent difficilement se reproduire une année sur l'autre.
 Les autres actions à effets négatifs sur le site et la faune qui le fréquente sont le pompage des eaux.
 Les sols du bassin versant sont sûrement exposés à l'érosion et principalement à l'érosion hydrique par l'action conjuguée d'un climat agressif, une faible couverture végétale (Plantes vivaces) surpâturée et une lithologie érodable.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

Ia Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre:

Le laboratoire de recherche sur les zones humides de l'Université de Annaba a fait du complexe de zones humides de Oum El Bouaghi qui renferme déjà pas moins de 4 sites Ramsar, son laboratoire à ciel ouvert. Le site bénéficie d'une très grande attention notamment en raison de la nidification de 3 espèces portées sur la Liste Rouge de l'UICN. Des travaux de recherche portant sur l'élaboration de thèses de magister sur la conservation et la reproduction sont menés par ces chercheurs. L'université de Oum El Bouaghi travaille également sur le complexe mais très peu sur le site lui même en effectuant des sorties d'études.

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

Moudjari Z. (2006) Biodiversité, écologie et aménagement des zones humides des Hautes Plaines du constantinois.
Samraoui F . (2005) : Ecologie de la reproduction de la Foulque macroule (*Fulica atra*) dans l'étang de Timerganine. DES en Biologie, Université d'Annaba.
(voir documents additionnels pour la bibliographie complète)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<3 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Zone humide Timerganine (Conservation des forêts Oum El Bouaghi, 25-09-2018)



Zone humide Timerganine (Conservation des forêts Oum El Bouaghi, 25-09-2018)



Zone humide Timerganine (Conservation des forêts Oum El Bouaghi, 25-09-2018)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2009-12-18